

JOHN LIPSKY

Senior Fellow au Foreign Policy Institute de la Paul H. Nitze School of Advanced International Studies de l'Université Johns Hopkins, ancien premier directeur général adjoint du FMI

Je suis très honoré de participer à cette importante réunion et de faire partie de ce panel distingué. Dans mes remarques d'ouverture, je vais affirmer que les tendances actuelles vers une plus grande friction géopolitique et plus de protections dans les échanges menacent de perturber le système financier international existant et d'amoinrir les perspectives d'une croissance mondiale durable.

Ma conclusion principale est qu'une approche multilatérale plus coopérative et cohérente pour établir des politiques dans le secteur macroéconomique et financier sera nécessaire afin d'obtenir un succès économique partagé. De mon point de vue, savoir si une telle approche sera possible va être une question déterminante des décennies à venir. À bien des égards, cette approche serait un retour à l'environnement coopératif qui a permis la réponse à la crise financière mondiale et l'avènement du processus des dirigeants du G20 et de ses premiers succès.

Après la Seconde Guerre mondiale, le système de Bretton Woods avait pour but de créer un système monétaire international basé sur les règles qui était flexible à la fois en termes de mise en place politique (c'est-à-dire, un système stable mais flexible qui « faciliterait l'expansion et la croissance équilibré du commerce international ») et en termes de gouvernance (dans lequel la puissance de vote dans les institutions multilatérales nouvellement créées devait être fondée sur le « poids économique » relatif des membres, une mesure qui devait être évaluée au moins tous les cinq ans). Mon argument ici est que l'intention partagée des membres du FMI pour encourager la croissance mondiale en développant les échanges internationaux a produit un accord parallèle pour radicalement réduire les obstacles aux flux financiers internationaux transfrontaliers. Puisque le défi économique principal après la Seconde Guerre mondiale était la restauration du système international d'échange et des canaux de financement nécessaires à ce système, aucun effort sérieux n'a été accordé à la création d'un cadre pour réguler les transactions de capitaux transfrontalières. Après tout, ce genre de transactions n'existaient pas dans la période immédiate après la guerre.

Comme nous le savons tous, à partir de la moitié des années 90 et jusqu'au début de la crise financière mondiale en 2007, les flux de capitaux internationaux bruts ont grandi bien plus fortement que les échanges internationaux sous-jacents. Cependant, les défauts systémiques dans l'opération des marchés mondiaux – y compris les périmètres brouillon des régulations et la surveillance inadaptée – ont directement contribué à la crise et à la grande récession qui a suivi. L'admission de ces défauts – parmi d'autres faiblesses systémiques – a motivé la

formation du processus des Dirigeants du G20 et la création du Conseil de Stabilité Financière, afin de promouvoir la réforme et la résilience du système financier.

Quatorze ans après le premier Sommet des dirigeants du G20, nous pouvons constater les progrès dans l'amélioration de la stabilité du secteur bancaire grâce au travail coopératif du CSF. Cependant, on ne peut pas en dire autant des régulations du marché des capitaux. En termes généraux, la croissance de nouvelles formes d'intermédiaires financiers non bancaires suggère que le périmètre et la forme de la régulation financière nécessite un regain d'attention. Et il y a eu extrêmement peu de progrès vers l'établissement du cadre commun du G20 pour le traitement de la dette en tant que successeur du Club de Paris – malgré la menace imminente d'une nouvelle vague de défaut de dette parmi les pays vulnérables émergents et en développement. En outre, l'arène politique internationale est à présent dominée par de nouvelles frictions géopolitiques, qui se reflètent dans des mesures protectionnistes posant de nouvelles restrictions des échanges et de nouvelles sanctions du secteur financier. Et ceci à un moment où la croissance mondiale ralentit et le risque de récession augmente.

J'espère que ma description de ces défis clarifie ma conclusion sur la nécessité de se concentrer à nouveau sur une approche coopérative et cohérente dans la mise en place de politiques macroéconomiques et financières afin d'éviter l'émergence de nouveaux risques protectionnistes et d'entraver l'efficacité des marchés internationaux financiers. De tels développements nuiraient inévitablement à la croissance potentielle et augmenteraient la volatilité économique.

Pour prendre deux outils systémiques de tests, le cadre commun du G20 et le CSF, je vais me permettre les recommandations suivantes. À court terme, le cadre commun du G20 – peut-être avec quelques modifications – doit réussir à offrir une restructuration de la dette qui est plus que nécessaire. À moyen terme, le cadre pour une croissance forte, durable, équilibrée et inclusive du G20 – qui est le forum principal du G20, bien qu'il reste largement inconnu, et qui vise à établir des accords sur des politiques économiques appropriées d'une façon coopérative et cohérente – doit être bien plus énergique et efficace que ce n'est le cas à l'heure actuelle. Le CSF quant à lui doit progresser davantage vers un processus de législation plus efficace des marchés de capitaux. Que cela mène ou non à long terme à de nouvelles formes de finances plus efficaces – y compris la possible émergence d'un système financier multipolaire – doit et sera décidé par les forces du marché.

En conclusion, le système fondé sur les règles a réussi dans le passé à produire une croissance économique mondiale, et le renforcement du système mondial de paiement répondait à la volonté de développer le commerce international sur une base multilatérale. Aujourd'hui, les nouvelles mesures de protection des échanges, la prolifération des sanctions financières et autres barrières arbitraires menacent de saper les fondations économiques du système existant et qui a fait ses preuves.

Ainsi que l'a déclaré le grand Américain francophile Benjamin Franklin lors de la rédaction de la Constitution des États-Unis : « Nous devons rester unis, au risque de voir nos têtes tomber une par une ».

Jean-Claude Trichet, vice-président de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien président de la Banque centrale européenne, gouverneur honoraire de la Banque de France

Merci beaucoup John. Une fois de plus, je comprends que vous demandez au monde d'aller dans le sens de règles et de valeurs partagées sur le front économique. Vous semblez assez confiant que nous pouvons continuer à procéder comme avant, ce qui dans un monde qui n'a jamais connu autant de défis, est encore une fois une démonstration de confiance dans le système.